

# Saint-Maurice

## INFO

{FÉVRIER 2020}

[www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com) • <http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



# SOMMAIRE

## ◇ RETOUR EN IMAGES



P.3-4-5

## ◇ À LA UNE



P.6-7

## ◇ CULTURE



P.13

*Retour en images / 3-4-5*

*À la Une / 6-7-8*

*Dossier / 9*

*Solidarité / 10*

*Jeunes / 11*

*Portrait / 12*

*Culture / 13*

*Histoire / 14*

*Infos pratiques / 15*

## VOS RENDEZ-VOUS

### CONSEIL MUNICIPAL

**26 février**

20h30 - Hôtel de Ville

### VENISE N'EST PAS EN ITALIE

**7 mars**

20h - Théâtre du Val d'Osne

### SPECTACLE DE DANSE

**8 mars**

16h - Espace Delacroix

#### Saint-Maurice *INFO* :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

**Directeur de la publication** : Maire de Saint-Maurice

**Rédaction/Coordination** : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

**Maquette** : Claire Huerre.

**Photographes** : Adobe Stock- Service Communication.

**Impression** : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

**Dépôt légal** : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)

## Lancement du défi « familles zéro déchet »



Le 23 janvier, les 51 familles qui se sont inscrites au défi zéro déchet ont été conviées à la soirée de lancement à l'Hôtel de Ville. L'occasion pour elles de recevoir leur kit de démarrage offert par le Territoire Paris Est Marne&Bois et de faire connaissance. Chaque ménage sera accompagné pendant 6 mois tout au long desquels des ateliers leur seront proposés. Félicitations aux courageux qui ont osé relever ce défi éco-citoyen !



## Les CM2 à l'Assemblée Nationale

La classe de CM2B de l'école du Centre Georges Guyon, annexe Roger Revet, a été invitée par notre Député Michel Herbillon à visiter le Palais Bourbon. Les jeunes citoyens ont pu poser de nombreuses questions et découvrir cette institution de plus près, un édifice patrimonial mais surtout un outil vivant de la démocratie. Clin d'œil à Saint-Maurice, ils ont pu admirer les peintures d'Eugène Delacroix. Un beau rendez-vous.



**LES 15 ET 22 MARS 2020 AURONT LIEU LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.**

En période préélectorale, conformément à la loi, afin de respecter l'égalité entre tous les candidats en matière de communication, le Saint-Maurice Info ne comportera plus l'éditorial du Maire, ni les tribunes des groupes politiques, en plein accord avec leurs responsables.

*La rédaction vous remercie de votre compréhension.*

## 37<sup>e</sup> Salon des arts

Un salon 2020 très féminin avec deux invitées d'honneur, la peintre Adèle Bessy et la sculptrice Laurence Bessas Joyeux. Le vernissage samedi 18 janvier a réuni les artistes, les élus et les amateurs d'art autour du thème "L'arbre dans tous ses états". Cette année, 1000 visiteurs ont profité de l'exposition ainsi que les enfants de plusieurs classes de primaire et du centre de loisirs. Le public a voté pour le tableau "Sophora" de Caroline Leblond qui recevra son prix l'an prochain lors du salon 2021 qui aura pour thème "Y'a de la joie". Tout un programme!



Les Lauréats :

- Prix de la Ville : Jean-François Taburet "Ailleurs"
- Grand prix de peinture : Kim Chi Nguyen "Elle pense à sa copine"
- Grand Prix de sculpture : Ariane Crovisier "Ecllosion"
- Prix du thème : Dominique Weil "Sous-bois"
- Prix Delacroix : Bénédicte Baraston "La très sereine"
- Prix du public 2019 : Patrice Marchesseau pour son autoportrait.



## Y'a de la joie au TVO !



Le quintette acoustique Les fouteurs de joie, en tournée dans toute la France actuellement, a posé ses instruments le temps d'une soirée au Théâtre du Val d'Osne. Énergiques et drôles, les cinq compères ont conquis le public avec leurs chansons emplies de poésie et d'humour. Un régal !

## Travaux route de la Terrasse

À la demande de la Ville de Saint-Maurice, la Ville de Paris a réalisé le cheminement piéton permettant aux riverains de se rendre avenue de Gravelle en toute sécurité et notamment à l'arrêt de bus de la ligne 77.



## Ça roule pour le loto !

Le Comité des Fêtes a organisé un grand loto au profit de l'association *Ça roule à l'école* dimanche 2 février salle Louis Jouvet. Cette association a pour but d'améliorer la vie scolaire des enfants de l'unité d'enseignement des Hôpitaux de Saint-Maurice. Merci à tous les participants et aux organisateurs pour leur générosité.



## 2<sup>e</sup> édition du CLSPD

Le 14 janvier dernier, le Maire présidait la seconde séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) en présence du Préfet, Raymond Le Deun, de la procureure de la République, Laure Beccau, du commandant divisionnaire, Laurent Piquet et de nombreux partenaires institutionnels.

Cette séance de travail a permis de dresser un bilan des multiples actions locales en matière de prévention et de tranquillité publique et d'envisager les perspectives 2020 avec notamment l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité.



## Vœux aux Anciens Combattants

La cérémonie des vœux aux Anciens Combattants a traditionnellement eu lieu à l'espace Toffoli à Charenton en présence du Président du Comité d'entente des associations patriotiques, Bernard Mayer, du Sénateur et du Député ainsi que des maires de nos deux villes.

## EN BREF



### Taxe de séjour : un numéro d'enregistrement obligatoire pour les locations touristiques

Vous louez votre résidence principale dans la limite de 120 jours par an ou votre résidence secondaire pour des périodes inférieures à 3 mois ? **Vous avez l'obligation de vous déclarer sur le site [www.declaloc.fr](http://www.declaloc.fr) afin d'obtenir un numéro d'enregistrement.** Ce dernier, composé de 13 caractères, vous permettra par la suite de publier votre annonce sur les différentes plateformes telles qu'Abritel ou Airbnb.

### Recensement

Campagne de recensement **jusqu'au 22 février 2020**. Les Mauritiens recensés pourront répondre à ces questionnaires :

- en ligne sur le site

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

- sur les documents papier remis par l'agent recenseur lors de son passage.

### Emploi

Ateliers de préparation à l'entretien d'embauche les **25 et 27 février de 14h à 17h**. Inscription au 01 45 18 80 68.

### Brocante du Plateau

L'Association Générale des Familles de Saint-Maurice vous attend pour sa traditionnelle brocante quartier du Plateau **dimanche 17 mai 2020**.

Inscriptions les vendredis 20 et 27 mars, 3 avril et les dimanches 29 mars, 5 et 26 avril salle Guyon (18 bis rue Adrien Damalix) de 9h30 à 12h.

Renseignements : 06 62 69 97 76 -

[agfsaintmaurice@hotmail.fr](mailto:agfsaintmaurice@hotmail.fr) -

<http://blog.agf-saintmaurice.fr>

# Déploiement du wifi dans les bâtiments municipaux

Les bâtiments municipaux ont été équipés de bornes wifi afin de permettre aux Mauritiens d'accéder gratuitement à Internet.



Se connecter à Internet gratuitement dans les équipements publics municipaux, c'est désormais possible grâce à l'installation de bornes wifi. **Ce service est disponible à la médiathèque Eugène Delacroix (salle multimédia et salles de lecture au rez-de-chaussée et à l'étage), à la médiathèque Montgolfier, au Théâtre du Val d'Osne et à l'Hôtel de Ville.**

L'accès au wifi public de la Ville est **gratuit et sécurisé**. Pour y accéder, sélectionnez le réseau « WIFI-PUBLIC ». Cliquez sur « Invité », lisez et acceptez la charte d'utilisation, et entrez votre adresse mail. Un mail de validation vous sera envoyé. Vous disposerez d'un accès temporaire de 10 minutes pour confirmer votre adresse mail via le lien d'activation envoyé sur l'adresse précédemment saisie.

**La couverture wifi devrait encore s'étendre dans les mois à venir.** D'autres lieux publics de la ville seront équipés de wifi public comme la Maison des Jeunes Delacroix, le Conservatoire, l'espace Delacroix et la salle des Arcades.

## Spectacle de danse : le temps poétique

Venez découvrir le nouveau spectacle de danse proposé par le conservatoire municipal de musique, de danse et d'art dramatique Olivier Messiaen **dimanche 8 mars à 16h**, à l'Espace Delacroix.

Cette année, les élèves, avec leur professeur Chloé, ont l'honneur de vous présenter un show autour du thème du « temps poétique ».

### Espace Delacroix

27 rue du M<sup>l</sup> Leclerc - Renseignements : 01 45 18 82 50

**Sur invitation à retirer auprès du service municipal des sports.**



## Fête du court-métrage

Pour sa 2<sup>e</sup> édition, la Ville de Saint-Maurice convie tous les amoureux du 7<sup>e</sup> art à découvrir la richesse, les talents et la diversité des films courts les **25 et 26 mars** au Théâtre du Val d'Osne.

Programme complet dans le Saint-Maurice Info du mois de mars.

**Entrée libre**

Renseignements : 01 45 18 82 35

## Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), un lieu privilégié pour les tout-petits

À partir du 2 mars, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents sera ouvert un lundi sur deux de 14h30 à 17h30 (hors vacances scolaires) dans les locaux du RAM (impasse Junot). Cet espace privilégié est destiné aux enfants jusqu'à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte responsable pour un moment de convivialité, de jeux, d'échanges et de partage.



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est **gratuit, anonyme, sans inscription préalable et animé par des professionnelles**. Cet espace se compose d'un coin lecture et détente, d'un espace bébé, d'un espace motricité, d'un coin jeux et activités créatives.

**Le LAEP favorise l'éveil et la socialisation des enfants. Il constitue un espace d'épanouissement qui les prépare à la séparation d'avec leurs parents, afin de permettre à ces derniers une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Il favorise également les échanges entre adultes et a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement de certaines familles.**

### Informations pratiques

Un lundi sur deux de 14h30 à 17h30 (hors vacances scolaires) dans les locaux du RAM, impasse Junot – 1<sup>er</sup> étage.

**Lundis 2, 16, 30 mars et 20 avril.**

Renseignements : 01 45 18 80 52.

## Exposition Playmobil®

Les Playmobil® s'invitent salle Louis Juvet le temps d'une belle exposition qui devrait plaire aux enfants comme aux parents !

Fans, collectionneurs ou curieux, le Rotary Club, en partenariat avec la Ville de Saint-Maurice, **vous donne rendez-vous le samedi 29 février et le dimanche 1<sup>er</sup> mars pour une grande exposition/vente de Playmobil®** salle Louis Juvet.

Durant deux jours, ces mythiques petits personnages en plastique articulés seront mis en scène par les exposants. Chacun présentera une scène composée de nombreuses figurines avec leurs accessoires autour d'un thème particulier comme le western, la ville moderne, le château au 17<sup>e</sup> siècle, le monde des fées, Star Wars et Batman.

### Informations pratiques

Entrée gratuite pour les enfants accompagnés. 5€ pour les adultes (en faveur d'associations locales).

Salle Louis Juvet 14 rue Paul Verlaine.

Samedi de 10 à 19h et dimanche de 10h à 18h.

Exposition de figurines issues de collections privées.

Les visiteurs pourront effectuer des achats auprès des exposants de figurines neuves ou d'occasion.

**Organisation d'une tombola avec de nombreux lots à gagner !**



## LA PETITE ARCHIVE

### Venez raconter une histoire

La petite archive est un nouveau projet au sein duquel c'est vous qui faites l'histoire.

**Venez rencontrer notre archiviste**, sélectionnez des photos, cartes postales, livres et autres archives et racontez une anecdote sur vous ou sur la Ville de Saint-Maurice au travers d'un entretien oral enregistré et retransmis sur le compte Facebook de la ville.

**N'hésitez plus, contactez le service archives-documentation** pour prendre un rendez-vous : 01 45 18 80 74 ou [archives@ville-saint-maurice.fr](mailto:archives@ville-saint-maurice.fr)

# Aujourd'hui, le tri est facile !

Plus de questions à se poser : tous les emballages et papiers sans exception sont à jeter dans le bac de tri. Désormais, le geste de tri est plus simple.

## Tout se trie !

**Aujourd'hui, tous les emballages et les papiers sont à déposer dans le bac de tri** : les petits cartons et briques alimentaires, les papiers bien sûr, et toujours les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques en acier et en aluminium, mais aussi les pots de yaourt, barquettes alimentaires, gourdes de compote, tubes de dentifrice ou de crème, sachets ou films en plastique, capsules de café, canettes, et tous les petits emballages métalliques tels que les opercules, collerettes de bouteilles, plaquettes de médicaments...

## À quoi sert le tri ?

**En simplifiant le geste de tri, davantage de déchets seront recyclés pour permettre la réutilisation de matière première** dans la production de nouveaux emballages ou objets afin de préserver les ressources naturelles :

- > Avec 1 tonne d'emballages plastiques, on fabrique 7 bancs publics
- > Avec 670 canettes en aluminium, on fabrique un vélo
- > Avec 1 tonne d'acier recyclé, on fabrique 1 voiture.

## Qu'est-ce qu'un emballage ?

Un emballage est ce qui contient un produit, qui sert à le protéger et à le transporter. Pour le trier, inutile de le laver ou de le rincer. Il suffit de bien le vider.

Seuls les emballages se trient, pas les objets ni la vaisselle en plastique. Bouteilles, pots et bocaux en verre sont triés à part, dans les bacs ou conteneurs spécifiques.



Pour en savoir plus sur le tri et le recyclage des déchets : [www.sycotom-paris.fr](http://www.sycotom-paris.fr)

# Handicap, 4 places réservées quartier du Plateau

Au cours de l'été dernier, le Département du Val-de-Marne a réalisé des travaux de sécurisation de l'itinéraire cyclable sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Ils ont permis à la Ville de mettre en place le stationnement-minute et la vidéoprotection (3 caméras en cours de déploiement).



Au regard de cette nouvelle configuration, le Département a supprimé la place de stationnement pour handicapés. En effet, les normes de sécurité en vigueur ont rendu incompatible le maintien de la place au n°32 de cette avenue. Cependant, et en accord avec le Département, **la Ville a créé trois places à proximité du marché Émile Bertrand** :

- 1 rue des Epinettes,
- 2 rue Eugène Delacroix,
- 9 rue Edmond Nocard.

Avec l'emplacement déjà créé 1 avenue de Verdun, **quatre places de stationnement PMR sont disponibles dans les voies adjacentes à l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.**

# 2<sup>e</sup> Opération "Grand Nettoyage" de quartier

Après le quartier du Pont au mois de novembre, c'est au tour du quartier du Plateau de faire l'objet d'un nettoyage approfondi.

**Jeudi 6 et vendredi 7 février, tous les agents de la voirie et des espaces verts nettoieront les rues, caniveaux, mobilier urbain ou encore graffitis du quartier du Plateau.** Pas de bretelle d'autoroute à fermer cette fois, mais une opération qui prend de l'ampleur avec la participation des bailleurs sociaux. Saluons les gardiens et le personnel de Valophis et Efidis qui se joignent aux agents municipaux pour permettre de pousser le nettoyage jusqu'aux parcelles de leurs résidences.

**Rappelons que la propreté est l'affaire de tous.** Maintenons notre Ville propre en jetant papiers et mégots à la poubelle ou en ramassant les déjections de nos chiens, respectons le travail des agents.

LES LAURÉATS DE LA 2<sup>e</sup> ÉDITION DU

# CHALLENGE CITOYEN

Le 7 janvier dernier, les lauréats de l'édition 2019 du Challenge citoyen ont été dévoilés lors de la cérémonie des vœux du Maire. Ces projets, en faveur du vivre-ensemble, du lien social, de la culture et de l'animation dans les quartiers contribuent à rendre Saint-Maurice plus agréable à vivre et plus solidaire.

## TROPHÉES

*Regard d'artiste sur  
le Cinéma Capitoile*

Cécile Armenault,  
artiste photographe plasticienne



Réalisation d'une série de photographies du Capitoile afin d'immortaliser et de faire ressortir l'histoire et la poésie du lieu dans son état actuel au travers du regard de l'artiste. Restitution de ce travail par le biais d'une ou plusieurs expositions dans d'autres lieux de la ville de Saint-Maurice.

*Photographie prise lors de la visite de repérage effectuée par l'artiste.*

*À la découverte  
de Georges Guyon*

Association des amis de Georges  
Guyon, architecte 1850-1915



Organisation d'un parcours-jeu, destiné aux enfants dans le cadre scolaire et familial, afin de leur faire connaître de manière ludique et pédagogique, l'œuvre architecturale de Georges Guyon à Saint-Maurice et l'histoire de leur ville. Création d'un livret recensant les constructions de l'architecte et composé de jeux d'observation et de déduction, d'énigmes et d'anecdotes.

*Organisation le 29 mars  
2020 d'un carnaval du  
développement durable*  
FCPE



Organisation, avec tous les parents et associations de parents intéressés, d'un carnaval, afin de sensibiliser les Mauritiens, et particulièrement les familles, aux enjeux du développement durable. Au programme : de nombreux ateliers utilisant des matériaux recyclés, une Disco-soupe élaborée à partir de produits invendus du marché Émile Bertrand et un défilé-récup.

## PRIX SPÉCIAL

**Association Makan Parents Enfants**

Création d'une association en mémoire du jeune Makan, décédé le 16 juin dernier. Elle a pour objectif de développer le Vivre ensemble à travers des échanges culturels et sportifs, la promotion de l'artisanat et des saveurs culinaires du monde.



## Agenda des seniors

### Crêpes party

**Mardi 25 février**

Déjeuner crêpes à la Résidence de Presles (41 av du Chemin de Presles).

Participation sur inscription : 10€

Départ du car à 11h30.

### Asinerie

**Mardi 3 mars**

Venez découvrir l'exploitation agricole d'ânesses laitières. Vous aborderez les techniques, les pratiques, les principes et les valeurs de l'agriculture biologique. Dégustation du lait d'ânesse et vente de produits cosmétiques de la ferme.

Prévoir des chaussures adaptées.

Participation sur inscription : 5€

Départ du car à 13h30.

### Car pour le cimetière

**Mercredi 4 mars**

Départ du car à 13h45.

### Cours de sophrologie

**Judis 27 février et 5 mars**

Sérénité et bien-être à la Résidence de Presles le jeudi de 10h à 11h avec Nicole Leduc, sophrologue Caycedienne.

Participation sur inscription auprès de Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57 : 5€ la séance.

Départ du car à 9h30.

### Venise n'est pas en Italie

**Samedi 7 mars**

On vous invite au théâtre !

À 20h au Théâtre du Val d'Osne.

Participation sur inscription

Départ du car à 19h.

## Voyage au Monténégro



En plein cœur de l'hiver, le CCAS prépare les beaux jours et vous propose, pour le mois de mai, un séjour au soleil du Monténégro, dans la région littorale de Budva.

La Montagne noire de la Méditerranée, le Monténégro, est encore préservée du tourisme de masse. C'est un des derniers secrets de l'Adriatique. **Des fjords majestueux bordés de petites plages et de villes pittoresques, des lacs aux couleurs spectaculaires, des montagnes verdoyantes à la faune sauvage, venez découvrir ce pays des Balkans !**

**Au programme de ce nouveau voyage :** visite des villes de Budva, Cetinje et de Kotor au Monténégro et deux journées consacrées à la découverte des voisines que sont Dubrovnik en Croatie et Skadar en Albanie. Visite du parc national de Durmitor, où vous pourrez admirer les gorges les plus profondes d'Europe. Deux croisières prévues : une, avec déjeuner à bord, pour visiter les célèbres Bouches de Kotor et une, sur le plus grand lac d'eau douce des Balkans. Tout au long de votre séjour, vous pourrez profiter du folklore en goûtant des produits locaux dans des restaurants typiques.

### Infos pratiques

Voyage en avion sur vol régulier du jeudi 21 au jeudi 28 mai 2020 - 8 jours / 7 nuits – logement en hôtel 4 étoiles avec piscines et plage à 50 mètres – pension complète.

Réunion d'information à la Résidence de Presles le **lundi 2 mars à 10h**.

*Une aide financière peut être accordée par le CCAS en fonction de vos ressources, n'hésitez pas à prendre contact au 01 45 18 82 22.*



## Hommage

**C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès du Docteur Jean-Christophe Giorgi le 21 janvier dernier à l'âge de 72 ans.**

Bien connu des familles mauritiennes, le Docteur Giorgi a exercé au sein du Centre de Protection Infantile, de la crèche des Dauphins et la crèche Familiale. Il était au nombre de ces médecins dévoués au service de leurs patients, toujours à l'écoute et faisant preuve d'humanité. La Ville présente toutes ses condoléances à son épouse Sylviane et ses 3 enfants.

*Jean-Christophe Giorgi était mon ami. C'était quelqu'un de magnifique, plein d'humanité, toujours attentif à la souffrance des autres et toujours prêt à la soulager. À Sylviane son épouse et à toute sa famille, j'adresse mes condoléances et les assure de mon affection dans l'épreuve qu'ils traversent.*

Christian Cambon

*Derrière la jovialité caustique et l'humour à toute épreuve d'un praticien de grand talent, il y avait un homme très attaché à la dimension profondément humaine de sa mission. J'ai une pensée très affectueuse pour Sylviane, son épouse, et tous les siens.*

Igor Semo

# Le Conseil Municipal des Enfants sensibilisé à la laïcité



Des jeunes du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Maurice ont participé, le 22 janvier dernier, à la journée *Formation à la Laïcité*, organisée par l'Observatoire du même nom et le Mouvement pour l'émancipation des Territoires.

Cette journée fut l'occasion de lancer, avec plus de 400 jeunes Franciliens issus de collèges et lycées publics, d'établissements pour l'insertion dans l'emploi ou encore de conseils municipaux de jeunes, le concours des « Jeunes Ambassadeurs de la Laïcité » (JAL). **Ces derniers devront, d'ici la fin de l'année scolaire, promouvoir la laïcité auprès de leurs camarades. La meilleure action sera récompensée et soutenue pour être démultipliée sur les territoires.**

Lors de cette journée, Latifa Ibn Ziaten, présidente de l'association IMAD pour la Jeunesse et la Paix, a témoigné en faveur de la laïcité et du nécessaire engagement des jeunes pour porter les valeurs de la République et participer à la lutte contre toutes les discriminations.

Une conférence-débat a permis de sensibiliser l'ensemble du public à la laïcité et d'en connaître les grands principes, l'histoire, le cadre juridique et les modalités de son application quotidienne. À la suite de cet échange, les enfants ont reçu le titre de Jeunes Ambassadeurs de la Laïcité.

## Atelier Scratch

La médiathèque Eugène Delacroix propose un atelier Scratch samedi 22 février 2020 de 14h à 16h.

**Scratch permet aux enfants, à partir de 10 ans, de découvrir le codage informatique, de construire leurs propres histoires, animations et jeux vidéos.** Il les aide à apprendre à utiliser les algorithmes tout en s'amusant, mais aussi à penser de façon créative et à travailler de manière collaborative.

### Informations pratiques

Inscriptions auprès de la Médiathèque Eugène Delacroix, 29 rue du Maréchal Leclerc.

Renseignements : 01 45 18 81 71.



## EN BREF

### Concours de dessins



**Enfants de maternelle et d'élémentaire, à vos crayons !** L'Association Générale des Familles de Saint-Maurice renouvelle son concours de dessins dont les prix seront remis lors de la réception de la fête des mères au mois de mai. Le thème de cette édition est **"Les héros de ma vie"** ! Toutes les techniques sont autorisées (peinture, collage, feutre...) mais le format papier type Canson A4 est imposé.

Envoyer ou déposer les dessins à l'accueil de l'Hôtel de Ville **avant le 5 mai 2020** à l'attention de l'AGF, inscrire au dos les nom, prénom, adresse et classe de l'enfant.

### Inscriptions scolaires



Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 se dérouleront du **2 mars au 30 avril** auprès de l'accueil famille.

### Stages de basket



**Perfectionnement du 17 au 21 février pour les 12/20 ans.** La Saint Charles propose un format axé sur des points spécifiques de perfectionnement. **Week-end EFMB les 22 et 23 février pour les 6/11 ans.** Formation technique individualisée en complément des entraînements de la saison samedi de 9h45 à 12h et de 14h à 17h30 et dimanche de 9h45 à 12h.

Gymnases Tony Parker, Ile Martinet - Quai des Carrières à Charenton-le-Pont  
Plus d'infos : [www.saintcharlesbasket.fr](http://www.saintcharlesbasket.fr)

## LES MAURITIENS ONT DU TALENT



### Hélène Hude-Delalande 26 ans, auto-entrepreneuse

En ce mois de février, le Saint-Maurice info vous présente un nouveau jeune talent de notre ville. Rencontre avec Hélène Hude-Delalande, la fameuse Hélène des ateliers du même nom !

Issue d'une famille très créative et active à Saint-Maurice, dont vous connaissez probablement un des membres, Hélène est la fille de Patricia Hude, figure du Téléthon depuis de nombreuses années, de Denis Hude, agent de voirie à Saint-Maurice pendant 26 ans, ainsi que la sœur de Sophia, à la tête de « Maison art couture » et professeur aux ateliers culturels. Mauritiennne depuis toujours, elle fréquente l'école du Centre puis le collège Nocard. Aujourd'hui résidente du Plateau, sa boutique atelier est au cœur du quartier de l'ancienne gendarmerie, rue du Maréchal Leclerc.

Diplômée d'une école d'architecture, Hélène s'est, dans un premier temps, consacrée au bâtiment et à la décoration d'intérieur. En 2012, un événement bouleverse sa vie personnelle mais, peu à peu, la ramène à sa passion : s'occuper des enfants. Elle customise des boîtes, adopte le scrapbooking et choisit alors de faire de sa passion son nouveau métier.

**En savoir plus :** Les Ateliers d'Hélène - 87 rue du Maréchal Leclerc  
07 81 19 68 98.  
atelierhelene@hotmail.com - www.lesateliersdhelene.com

En 2015, elle crée « Les Ateliers d'Hélène » où elle organise toutes les activités liées aux enfants (cours de cuisine, anniversaires, activités manuelles...). L'ambiance de l'Atelier est conviviale et chaleureuse. Son objectif est de faire découvrir et partager son univers qui apporte détente et joie aux enfants. Ses créations sont joliment présentées, dans un décor coloré et moderne. Une trentaine de jeunes Mauritiens y ont déjà fêté leur anniversaire sur des thèmes aussi variés que les dinosaures, les princesses ou encore les vampires ! Chaque thème est entièrement décliné de la déco au gâteau. En plus de cette activité, Hélène continue la garde d'enfants et l'aide au devoir le soir à domicile. Ne la contactez pas pour cela, elle est fidèle et prise encore pour toute cette année scolaire !

Ses projets : organiser des ateliers pour les enfants malades.

« Le respect, le partage et l'écoute sont des valeurs que j'essaie d'inculquer aux enfants à travers la création. »

# Agenda culturel

## THÉÂTRE DU VAL D'OSNE

### VENISE N'EST PAS EN ITALIE

Samedi 7 mars 2020 à 20h



Émile a quinze ans. Il vit à Montargis, entre un père doux-dingue et une mère qui lui teint les cheveux en blond depuis toujours parce que, paraît-il, il est plus beau comme ça. Quand la fille qui lui plaît plus que tout l'invite à Venise pour les vacances, il est fou de joie. Seul problème, ses parents décident de l'accompagner en caravane...

C'est l'histoire d'un adolescent né dans une famille inclassable. L'histoire d'un premier amour, miraculeux et fragile. L'histoire d'un voyage initiatique et rocambolesque où la vie prend souvent au dépourvu.

Présenté par le Théâtre des Béliers.

De et mis en scène par Ivan Calberac avec Garlan le Martelot.

### Informations pratiques

#### Tarifs

**Solo** : osez la découverte  
**10€**

**Duo** : venez à deux **15€**

**Pluriel** : entre amis ou collègues **7€** (prix unitaire dès 10 personnes)

**Mini** : un accès pour tous **6€** (étudiants, personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'un justificatif)

#### Réservations et achats de places

**Billetterie en ligne** (Billetweb) : en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com).

**En venant à la Mairie** : à la régie, au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie, tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Paiement en CB, chèque ou espèces.

**Au théâtre** : 30 mn avant le début du spectacle. En espèces et chèque uniquement.



### 500€ POUR LES JEUNES DE 18 ANS

Vous avez 18 ans et habitez la commune ? Le Pass Culture est pour vous ! Ce dispositif vous permet de bénéficier d'une enveloppe de 500€ à dépenser pour toute activité artistique et culturelle de votre choix. À Saint-Maurice, vous pourrez également en profiter pour la saison culturelle au Théâtre du Val d'Osne !

Lancé en 2019 par le ministère de la Culture et encore en phase d'expérimentation, ce pass vous permet de bénéficier d'un crédit de 500€ à dépenser en places de concert, de cinéma, de spectacles, en cours de danse, de musique, d'art plastique, en achat de livres, de bandes dessinées ou de DVD et en abonnements à des plateformes de contenus vidéo ou audio en ligne. **Il prend la forme d'une application web et mobile téléchargeable gratuitement, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité grâce à un dispositif de géolocalisation.**

#### Pour bénéficier d'un compte personnel numérique, il faut :

- être âgé de 18 ans au moment du dépôt du dossier. La démarche est possible jusqu'à la veille du 19<sup>e</sup> anniversaire ;
- être de nationalité française, ressortissant d'un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ou résider légalement et habituellement sur le territoire français depuis plus d'un an ;
- résider dans le Val-de-Marne ;
- souscrire aux conditions générales d'utilisation de l'application.

**À noter** : Un plafond de dépense de 200 € est prévu pour les biens matériels culturels (achat de livres, y compris numériques, de musique, d'instruments de musique, de partitions ou d'œuvres d'art), ainsi que pour les offres en ligne (achat d'un accès à de la musique, d'œuvres audiovisuelles, de jeux-vidéo, de livres audio, de presse dématérialisée). Il n'y en a pas pour les sorties culturelles (théâtres, concerts, musées, etc.), les pratiques artistiques (stages et ateliers de pratique, cours de danse, de dessin, de musique, etc.), et les conférences et ateliers de médiation culturelle.

**Plus d'infos** : <https://pass.culture.fr/>



#### Théâtre du Val d'Osne

49 rue du M<sup>al</sup> Leclerc

Renseignements : [theatre@saintmaurice.fr](mailto:theatre@saintmaurice.fr)

01 45 18 80 04 (répondeur)

# Jumelage : trois villes dans le cœur des Mauritiens



Notre Ville a la chance d'être jumelée avec plusieurs villes européennes et un bâtiment de la Marine. Retour sur ces belles histoires avec le service des Archives.

**Le concept du jumelage naît au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Après un conflit qui a déchiré le monde, il est apparu essentiel aux Hommes de se rapprocher de leurs voisins afin d'apaiser les relations.** Le projet initial consistait à échanger des connaissances, expériences, savoir-faire dans tous les domaines de la vie locale. Les 50 maires européens qui ont fondé en janvier 1951 le Conseil des communes d'Europe, devenu par la suite le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), firent partie des pionniers d'une Europe unie et plus forte. Le traité signé en 1963 à l'Élysée sur la coopération franco-allemande a accéléré les jumelages entre les villes européennes. Aujourd'hui, la France compte plus de 3800 communes jumelées avec plus de 5600 partenaires européens.

## Saint-Maurice du Valais en Suisse

Ce jumelage fait partie des premiers d'après-guerre. Son origine prend place à bord d'un train reliant l'Italie à la France. Le Maire de l'époque, Monsieur Marius Théodore, ne pouvant fermer l'œil, observa par la vitre de l'Orient-Express une gare en Suisse portant le même nom que la ville dont il est Maire. À son retour dans le département de la Seine, il rédige une lettre à destination de son homologue suisse dans laquelle il propose un jumelage « des deux cités du même nom et du même Protecteur ». Hyacinthe Amacker accepte immédiatement l'idée et le jumelage voit le jour en 1957 et plus précisément le 10 novembre, date de la première fête du jumelage et de la signature des documents officiels de la part des deux maires à Saint-Maurice (Seine).

## Erlenbach en Allemagne

C'est par le biais du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE), à la fin de l'année 1990, que les premiers contacts avec Erlenbach sont noués. Une délégation de chaque ville visite sa future jumelle et des échanges sont organisés avant même la signature afin de mieux se connaître. Le jumelage est finalement signé le 28 septembre 1996 à Saint-Maurice. Une page Facebook, consacrée au jumelage avec Erlenbach, est ouverte à tous ceux et celles qui souhaitent renforcer les liens entre nos villes : <https://www.facebook.com/Jumelage-Partnerschaft-Saint-Maurice-Erlenbach-394783590971424/>

## Curtarolo en Italie

Les premiers contacts avec la ville italienne sont établis en 1990, à l'initiative d'un Mauricien originaire de Curtarolo : Ivo Mazzon. Le jumelage est signé les 13 juin 1992 en Italie et 29 septembre 1993 en France, à l'occasion de la Saint-Maurice. Curtarolo est une petite bourgade de 7000 habitants dans la province de Padoue en Vénétie.

## Le sous-marin La Perle

Depuis 1997, la ville parraine un bateau de la Marine Nationale : Le Chasseur de Mines "Verseau" désarmé en 2010 puis le bâtiment "La Perle" depuis 2011. Le 11 décembre 2010, la signature officielle des chartes de parrainage du sous-marin « Perle » par la ville de Saint-Maurice a donné lieu à plusieurs cérémonies placées sous le signe de la vitalité du lien Armée – Nation. L'objectif de ce parrainage est de renforcer les liens entre l'armée nationale et les citoyens et de sensibiliser les jeunes aux différentes missions de sécurité des forces armées. Le Verseau avait embarqué plusieurs groupes de jeunes Mauritiens.

*Légendes de droite à gauche :*

- 1 - Saint-Maurice du Valais en Suisse
- 2 - Erlenbach en Allemagne
- 3 - Curtarolo en Italie
- 4 - Le sous-marin La Perle

## Des jumelages vivants

Tout au long de l'année, **nos différents jumelages font partie intégrante de la vie de Saint-Maurice lors de séjours, d'échanges entre jeunes ou lors des rencontres festives organisées de part et d'autre.**

Notre ville participe aussi chaque année au rassemblement des Saint-Maurice de France et d'Europe dont la prochaine édition aura lieu en juin prochain dans le Piémont. Si vous souhaitez participer à ces moments conviviaux, suivez régulièrement les annonces de votre magazine.

## Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

**SAMI** : appelez le 15.

**Horaires** : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.  
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

## Pharmacies



### Dimanche 9 février Pharmacie des deux communes

46 av de Lattre de Tassigny  
Saint-Maurice

Tél.: 01 43 68 20 33

### Dimanche 16 février Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton

Tél.: 01 43 68 06 61

### Dimanche 23 février Pharmacie du Marché

68 bis rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 00 38

### Dimanche 1<sup>er</sup> mars Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du M<sup>l</sup> Leclerc à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

### Dimanche 8 mars Pharmacie Ngyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton

Tél.: 01 43 76 62 32

### Dimanche 15 mars Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 18 32

## État civil



### Naissances :

Barbara BAJOR – Victor SEBAGH – Eydel BASANGÉ – Lou COLSON – Noa REHANA – Elliott DAVID – Lina LAANANI – Daniel NTIRANYUHURA – James KUENZAMBI BUNGA.

### Décès :

Françoise DESMET veuve PIESSE – Ernest ROPARS – Kalthoum HADADA – Hadamou CISSE – Eliane PANNETIER veuve CHAMPLON – Julienne GAUDIER veuve RIBEROLLES – Marie-Danielle BERTRON épouse MARTIN – Jacques RONDEAU – Rose FIGON veuve LEGARDEZ – Alain DUC.

### PACS :

Brice TOURNEUX et Alejandro DIAZ VILLALBA – Mikael ABODARHAM et Cécile ROMAIN – David RAZAFINDRAINIBE et Niaina RAKOTOMALALA – Julien NICOT et Mélissa POUVREAU.

### Mariages :

Jhonny INÉRA et Cléa REMILIEU – Grégory FILOMIN et Céline TU.

## LE SAVIEZ-VOUS?

### BACS DE COLLECTE DES BIO-DÉCHETS



Des bacs de collecte des bio-déchets sont disponibles au Marché Emile Bertrand les mardis, vendredis et dimanches.

Les bio-déchets sont des déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes, thé, café, coquilles d'œuf, coquillages et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tontes de gazon, feuilles mortes...).

Vous pouvez effectuer votre demande de bio-seau auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par mail : [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr).

## • PERMANENCE • De votre Député



MICHEL HERBILLON  
tiendra sa permanence  
en mairie de Saint-Maurice  
le **lundi 10 février 2020 à partir de 18h.**



### Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'évènement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'évènements exceptionnels ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.html>

Ne s'inscrire qu'une seule fois

LE THÉÂTRE DES BÉLIERS PRÉSENTE

# VENISE N'EST PAS EN ITALIE

PAR L'AUTEUR DE  
L'ÉTUDIANTE ET M.HENRI

LUMIÈRES : ALBAN SAUVÉ  
COSTUMES : CAROLINE GICHUKI  
SCÉNOGRAPHIE : CAMILLE ANSQUER

UNE PIÈCE ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR  
IVAN CALBÉRAC

AVEC  
GARLAN LE MARTELOT



**SAMEDI 7 MARS 2020 - 20H**

INFOS ET BILLETTERIE :

<https://www.ville-saint-maurice.com>

RENSEIGNEMENTS :

01 45 18 80 04 (répondeur)

THÉÂTRE DU VAL D'OSNE

49 rue du M<sup>l</sup> Leclerc

94410 Saint-Maurice

